

Compte rendu de séance du Conseil Municipal du 13 Février 2019 à 20h

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances **sous la présidence de Monsieur Alain Couturier, Maire.**

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances **sous la présidence de Monsieur Alain COUTURIER, Maire.**

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : Blandine Bienvenu, Boyet Brigitte, Clovel-Duchêne Stéphanie, Colombier Nathalie, Couturier Alain, Drevon Richard, Durand Fabrice, Duval Philippe, Roger Patural, et Soris Joël.

Excusés : Mesdames Marie-Astrid Montoya et Roxane Octrois, Monsieur Ludovic Bonnet.

Secrétaire de séance : Madame Stéphanie Clovel – Duchêne.

■ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CM DU 10 Janvier 2019

■ Délibérations

➤ **Approbation du Vote du Compte Administratif du Budget Communal 2018**

Section de Fonctionnement :

Recettes réalisées	538 805.50 €
Dépenses réalisées	376 196.24 €
Résultat comptable de l'exercice 2018	162 609.26 €
Reprise de l'excédent 2017	193 816.01 €
Résultat de clôture de la section de fonctionnement 2018	356 425.27 €

Section Investissement :

Recettes réalisées	238 752.98 €
Dépenses réalisées	246 183.46 €
Résultat comptable de l'exercice 2018	- 7430.48 €
Reprise de l'excédent investissement 2017	98 522.82 €
Reprise de l'excédent Budget Assainissement 2017	84 505.42 €
Résultat de clôture de la section investissement 2018	175 597.76 €

➤ **Affectation de Résultat section Fonctionnement et Investissement du budget Communal 2018**

Part de l'excédent de fonctionnement 2018 affecté au fonctionnement
Compte 002 du Budget Prévisionnel 2019 356 425.27 €

Part de l'excédent d'investissement 2018 affecté à l'investissement
Compte 001 du Budget Prévisionnel 2019 175 597.76 €

■ Vote des Budgets Primitifs 2019 :

• Budget Communal :

Section de Fonctionnement : Le Budget s'équilibre à 715 125.27 €

Section d'Investissement : Le Budget s'équilibre à 366 453.03 €

■ Questions diverses :

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la date pour l'inauguration des salles Neyret / Préry est arrêtée au 21 Septembre 2019.
- Conseil d'Ecole : l'effectif des élèves pour la rentrée 2019 se maintient à environ 120 enfants. Deux commissions d'élèves sont créées pour porter différents projets.
- Aménagements de sécurité sur la RD 522 : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la réunion avec les riverains de Menon, le Bureau d'Etudes nous fera parvenir un avant – projet modifié, afin de le soumettre au département pour avis.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Jeudi 7 Mars 2019